



## Monsieur Axel RONDE a été exclu de VIGI.

Monsieur Axel RONDE a été exclu de notre organisation syndicale et déchu de tous ses mandats et responsabilités par un vote de notre Commission Exécutive en date du 19 septembre 2019.

Nous ne voulions pas médiatiser cet événement, mais la découverte ce samedi 21 septembre 2019, sur BFM TV, qu'il a créé son syndicat de police « En Marche », nous oblige à donner quelques explications.

Il a été exclu à cause d'un comportement contraire à la réglementation, à la législation, à la déontologie syndicale ou portant atteinte à nos statuts, notamment :

- Il a écrit au nom de VIGI Ile de France, sans consulter le bureau régional, à l'ancienne directrice de l'IGPN, pour lui témoigner son soutien contre notre secrétaire général, Alexandre LANGLOIS. Nous avons découvert son courrier lors d'une procédure judiciaire comme pièce à charge notre encontre.
- Il s'est auto-attribuer des dizaines de jours détachement syndical, sans en avoir la signature pour le faire auprès de l'administration, mais cette dernière les lui a quand même octroyés.
- Il avait menacé de quitter l'organisation en 2019, s'il n'était pas permanent syndical. Nous ne pouvions que le détacher à mi-temps, aussi il s'est détaché à plein temps pour le premier semestre 2019, ne laissant rien pour l'activité syndicale du second semestre.
- Bien que nous ayons quitté la CGT, il a continué de se détacher au nom de cette confédération.
- Il prenait des positions médiatiques au nom du syndicat contraire à nos orientations.
- Il n'a pas déposé de liste aux élections professionnelles Ile de France, alors même que c'était son rôle et que nous avions les candidats.

Aujourd'hui nous avons l'explication à sa duplicité et la mansuétude de l'administration à son égard, avec la création de son syndicat au nom sans équivoque : « En Marche ».

**« Il vaut mieux être pendu pour la loyauté que d'être récompensé pour trahison »**

Vladmir POUTINE